



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

détenus

Question écrite n° 73904

Texte de la question

M. Michel Terrot attire l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur les difficultés rencontrées par les personnels de surveillance des établissements pénitentiaires de la région Rhône-Alpes. Il semblerait que le nombre d'agressions dont ils sont les victimes ne cesse d'augmenter, et que ces dernières soient le fait de détenus ne paraissant pas jouir de toutes leurs facultés mentales, sans pour autant bénéficier d'une prise en charge par les services médico-psychiatriques. Il lui demande donc si elle envisage la prise en charge de ce type de détenus dans des établissements spécialisés pour qu'ils disposent de traitements adaptés et s'il est prévu un dispositif de contrainte de soins médicaux.

Données clés

Auteur : [M. Michel Terrot](#)

Circonscription : Rhône (12^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73904

Rubrique : Système pénitentiaire

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 mars 2002, page 1370